

hosberg-News

Mai 2023

Chères productrices, chers producteurs,

Ça y est, vous pouvez à nouveau laisser les animaux au pâturage. Les mesures de protection contre la grippe aviaire ont demandé beaucoup de patience cette saison, mais elles sont enfin levées. Depuis le 1er mai, toutes les poulettes et les poules pondeuses ont à nouveau accès au parcours mauvais temps et au pâturage. Pour les poules, l'espace, le mouvement et l'occupation supplémentaires seront les bienvenus. C'est justement maintenant, alors que les journées sont plus longues et plus chaudes et que la végétation pousse vigoureusement, que le début de la saison de pâturage se fait attendre. Cette année, les mesures ont été valables particulièrement longtemps et les médias en ont parlé à plusieurs reprises. De plus, les consommateurs ont dû être informés des mesures de protection lors de l'achat d'œufs de poules élevées en plein air.

Pendant 16 semaines, une période de transition s'applique, pendant laquelle une restriction de l'environnement de détention ne doit pas être déclarée. Ce délai a expiré fin mars. En guise de solution de compromis, on a renoncé à adapter les emballages et les consommateurs ont été informés dans les rayons des magasins. Il en résulte que la population est mieux informée cette année. Nous vous demandons donc de prêter une attention particulière au pâturage, qui est sans doute encore plus ciblé que les autres années.

Le risque de contagion reste toutefois présent. En cas d'anomalies telles qu'une augmentation des pertes ou une forte baisse des performances, il faut nous en informer ainsi que le vétérinaire de troupeau compétent.

Dans cette newsletter, nous souhaitons en outre vous informer sur les thèmes suivants :

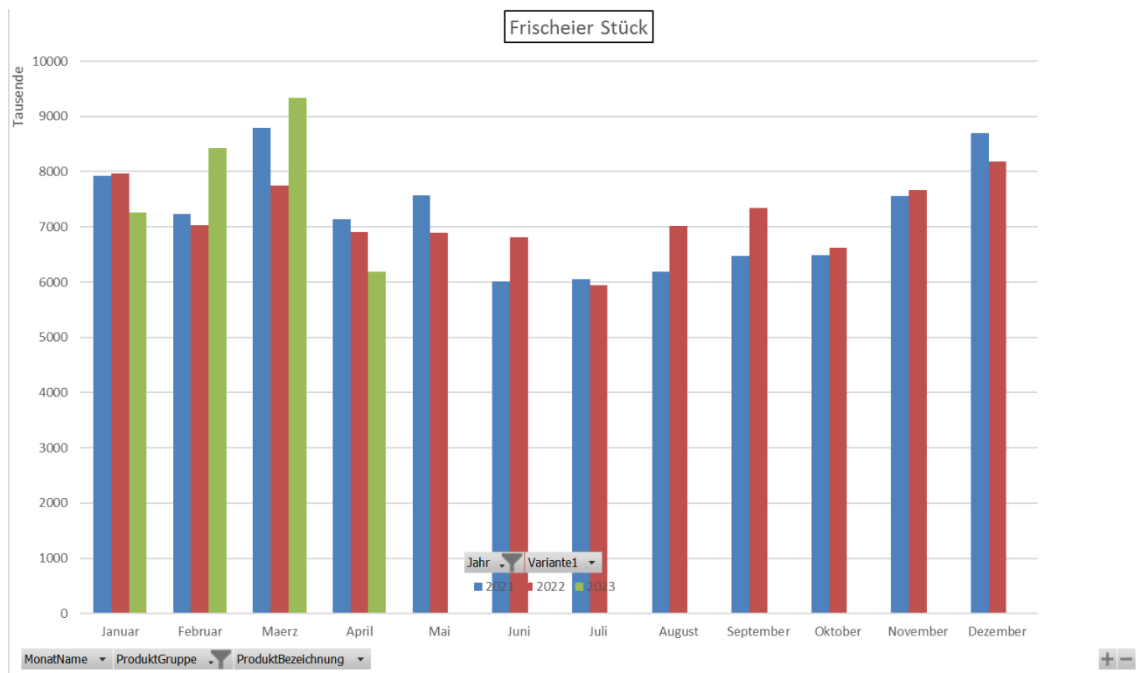
- **Marché des œufs au premier trimestre 2023**
- **Indemnisation des temps de vide**
- **Réunions régionales**
- **Lutte contre les acariens**
- **Comportement de picage**
- **Contrôle Hosberg**
- **Mise en place des poussins parentaux**
- **Absence de Léa**

Marché des œufs au premier trimestre 2023

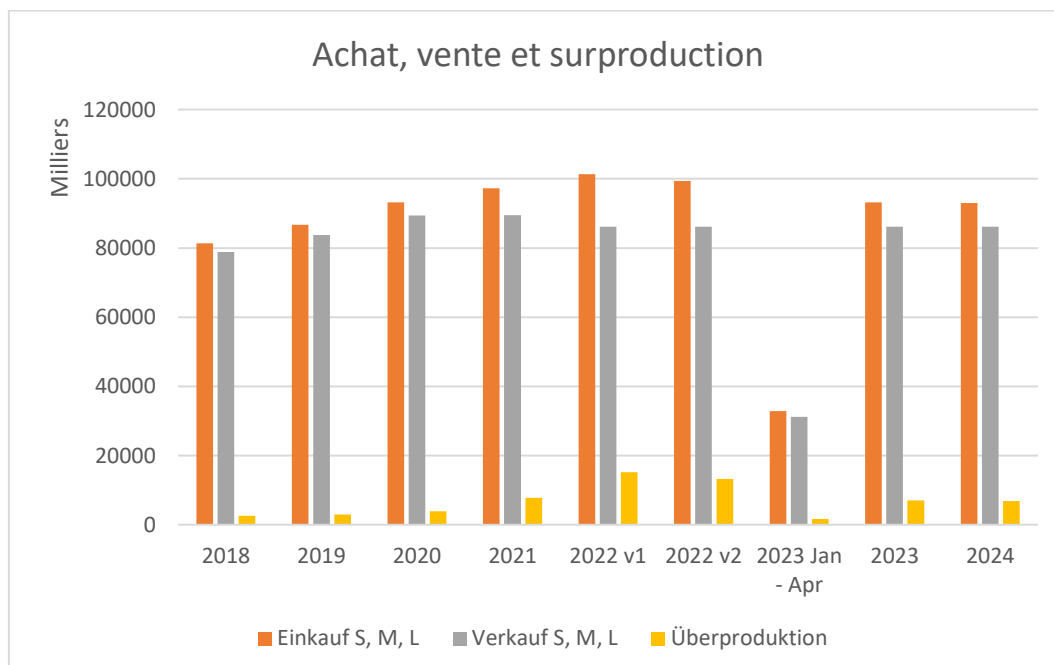
Au cours des quatre premiers mois de l'année 2023, les ventes d'œufs ont augmenté de 5 % par rapport à l'année précédente. Lors de l'interprétation de ces chiffres, il est toutefois important de tenir compte du fait que nous avons mené une action nationale supplémentaire sur les œufs bio Migros pendant cette période et que nous avons introduit un nouvel article sur les œufs de Pâques dans notre assortiment. Si l'on exclut ces deux effets spéciaux, nous retrouvons pratiquement le niveau des ventes de l'année précédente. En raison des Pâques plus précoces cette année, nous avons réalisé en mars des ventes supérieures à la moyenne par rapport au mois d'avril.

Cela signifie que l'image déjà acquise d'une stagnation sur le marché des œufs bio se confirme.





Entre janvier et avril 2023, nous avons enregistré une surproduction de près de 1,7 million d'œufs. Si l'on exclut toutes les mesures mises en œuvre et que l'on tient compte de la variation des stocks, la surproduction s'élèverait au total à 3,3 millions d'œufs, ce qui correspond à une surproduction de 10 %. Le résultat de 2023 confirme donc que le niveau de production est toujours trop élevé et que nous avons besoin de mesures permettant de réduire les quantités de 10 % à moyen terme.



Indemnisation d'une période de vide prolongée

Afin de réduire la production à partir de Pâques, certains producteurs sortent leurs troupeaux plus tôt dans le cadre de la réduction de 5%. Il est garanti que les troupeaux sont gardés au moins 48 semaines. Les périodes de vide plus longues que 3 semaines seront indemnisées, comme cela a déjà été communiqué. Sur la base du calcul de Bio Suisse, 26 centimes par œuf sont indemnisés jusqu'à la 76e semaine d'âge et 19,2 centimes à partir de la 76e semaine d'âge. La différence est due à l'amortissement des poulettes jusqu'à la 76e semaine d'âge. Le calcul de l'indemnisation se base sur les données du journal de poulailler des 4 semaines précédant la sortie des poules.

Les paiements prévus par les producteurs doivent permettre de financer les sorties de poulaillers antérieures. En plus de ces mesures, hosberg SA a de son côté également financé en début d'année le déclassement de 3,3 millions d'œufs en raison d'une surproduction.

Réunions régionales

Début mars, les invitations aux trois journées de Vinelz, Alberswil et Jonschwil ont eu lieu. Plus de 160 producteurs*trices ainsi que leurs partenaires et collaborateurs*trices ont répondu à notre invitation et nous avons pu mener des discussions animées mais aussi critiques et susciter de précieux échanges d'expériences. Nous avons été ravis d'accueillir autant de personnes et de pouvoir répondre à des questions importantes. Vous trouverez toutes les présentations et les résumés des ateliers dans la [zone de téléchargement](#).

Lutte contre les acariens

Le printemps froid et humide que nous avons connu jusqu'à présent présente aussi des avantages. La pluie apporte l'eau dont les sols ont un besoin urgent et les températures basses maintiennent la population d'acariens sous contrôle jusqu'à présent. Pensez toutefois à commencer la lutte suffisamment tôt pour maintenir la population à un niveau bas à temps. Dès que les températures deviennent estivales, le taux de reproduction des acariens augmente immédiatement. A partir de températures de 25°C, il ne faut qu'une semaine pour passer de l'œuf à l'acarien et pendant ce temps, chaque acarien suce deux fois du sang.

Plus le traitement a lieu tard et plus la population d'acariens à combattre est importante, plus la lutte est difficile.

Il peut également être intéressant de traiter le poulailler deux fois en l'espace de cinq jours. On évite ainsi que les acariens fraîchement éclos atteignent leur maturité sexuelle et on peut réduire la population de manière plus durable.

Vous pouvez toujours vous procurer chez nous un produit anti-acariens à base de terre de diatomée. Au lieu du "Fly-end Akarizid F-46", nous avons désormais dans notre assortiment le "Gallo-Sec" d'Andermatt Biovet.

Comportement de picage

Malheureusement, nous devons encore constater que le cannibalisme est un sujet d'actualité dans les poulaillers. On nous signale régulièrement des poules blessées dans les poulaillers et nous



voyons régulièrement des animaux piqués lors des visites. Un groupe d'experts s'est réuni à ce sujet pour discuter des raisons et des solutions possibles. Malheureusement, on ne sait toujours pas d'où vient cette augmentation du picage de blessures dans les troupeaux. Souvent, les mesures connues comme la réduction de la lumière, l'apport de sel ou de phosphore ne semblent avoir qu'un effet limité ou à court terme. Elles valent néanmoins la peine d'être essayées.

Nous espérons que la situation s'améliorera avec la levée des restrictions et que l'espace, le mouvement et l'occupation supplémentaires auront un effet. En cas de problème, contactez votre conseiller ou le moulin à aliments, nous vous aiderons volontiers.

Contrôle Hosberg

A partir de cette année, nous sommes autorisés à effectuer les contrôles dans les exploitations dans une mesure réduite. Concrètement, cela signifie que le check-up de l'exploitation sera effectué par le service de conseils pendant les visites avec une check-list réduite.

Pour cela, veuillez préparer les bulletins de livraison des poulettes et le croquis du pâturage.

L'audit connu jusqu'à présent ne sera plus effectué que dans les exploitations où nous avons constaté des écarts l'année dernière. Soit lors du contrôle de l'exploitation, soit lors des visites de conseil. Pour cela, vous serez contactés à temps par les auditeurs. Afin d'effectuer ces contrôles de manière efficace et d'éviter de longs trajets, nous vous prions de prendre le temps nécessaire et de n'annuler les audits qu'en cas d'urgence.

Mise en place des poussins parentaux

C'était à nouveau le cas, des poussins parentaux (lignée de ponte) ont été importés et installés avec succès dans deux poulaillers d'élevage. Cette fois-ci, il s'agissait uniquement d'animaux bruns, comme nous l'avions déjà annoncé. Ces parentaux seront transférés en septembre et pondront des œufs à couvrir pour Bibro à partir de fin octobre. Les derniers parentaux blancs sont sortis en octobre et remplacés en novembre par des poules et des coqs également bruns. Cela signifie qu'à partir de fin novembre 2023, seuls des poussins bruns éclore chez Bibro. Les dernières poulettes blanches seront donc transférées en mars 2024. Une chose ne change cependant pas : il s'agit toujours de la race "Brown Nick" de la société H&N. Le planning pour l'automne 23 - automne 24 est actuellement en cours d'élaboration et sera envoyé dès que possible.



Absence de Léa

Léa passera l'été sur un alpage en Valais et ne travaillera pas pour l'hosberg pendant cette période.

De mi-juin à mi-septembre, vous pouvez vous adresser à Ruben ou Tobias en cas de besoin, si Léa est la conseillère responsable pour vous. Nous lui souhaitons un bon été à l'alpage et pouvons compter sur son engagement à partir de l'automne

Avec nos meilleures salutations

Votre service de conseil **hosberg**

